

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00346

Numéro SIREN : 521 737 601

Nom ou dénomination : A et S Surgères

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt 8014

**Rapport du Commissaire à la transformation et du
Commissaire aux Comptes sur la transformation de la
société « A et S Surgères », Société à Responsabilité
Limitée, en Société par Actions Simplifiée**

SARL A ET S SURGERES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8 000 euros

Siège social :

Galerie du Centre Commercial E. Leclerc

Avenue Jean-Philippe Rameau

17 700 SURGERES

R.C.S. LA ROCHELLE – SIREN 521 737 601

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « A ET S SURGERES », SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique en date du 5 décembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels clos au 31 décembre 2021 présentent un chiffre d'affaires de 613 K€ contre 549 K€ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 12% ;
- le résultat d'exploitation s'élève à +143 K€ au 31 décembre 2021 contre +113 K€ à la clôture précédente ;
- le résultat exceptionnel s'élève à +11 K€ au 31 décembre 2021, contre 0 K€ au 31 décembre 2020 ;
- le bénéfice net s'établit à +111 K€ au 31 décembre 2021, contre +89 K€ au 31 décembre 2020 ;
- les capitaux propres au 31 décembre 2021 s'établissent à 552 K€, contre 681 K€ à la clôture précédente, après une distribution de dividendes d'un montant de 240 K€ et
- le capital social est inchangé à 8 000 €.

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Chauray, le 20 décembre 2022,

SAS MALEVAUT NAUD
Société de Commissariat aux Comptes



F. VIOLLEAU
Commissaire aux Comptes et à la transformation